

Description

Introduction

En tant que coiffeuse ou coiffeur (CCP), tu réalises différents soins et travaux de coiffure. Tu laves, coupes, coiffes et traites les cheveux à l'aide de techniques et de produits adaptés. Tu peux également effectuer certaines prestations de mise en beauté, telles que la manucure. Tu participes également à l'accueil des clients ainsi qu'à l'entretien du matériel et des espaces de travail. Pour exercer ce métier, tu dois respecter les règles d'hygiène et de sécurité, faire preuve de précision et avoir le sens du contact avec la clientèle.

Tâches principales

- laver et masser les cheveux et le cuir chevelu, appliquer des lotions ou cures capillaires, des produits de soins ;
- couper des cheveux ;
- réaliser des permanentes, décolorer, colorer et appliquer des nuances ;
- coiffer des adultes et des enfants ;
- maquiller, démaquiller et soigner les ongles ;
- écouter et conseiller les clients.

Lieux de travail

- salons de coiffure et barbiers ;
- à domicile ;
- milieux artistiques (studio photo, télé ou cinéma, défilés de mode) ;
- établissements de soins (maisons de retraite, hôpitaux, spas, centres de remise en forme).

Profil recommandé

- aimer le contact humain ;
- avoir une bonne condition physique pour travailler debout, avec des mouvements répétitifs ;
- être habile de ses mains ;
- être créatif et avoir le sens des proportions, des formes et des couleurs ;
- savoir écouter et comprendre les demandes des clients ;
- être aimable et poli.

Formation également disponible en apprentissage pour adultes ; indemnité égale au salaire social minimum non qualifié.

Informations

Type	CCP
Durée	3 an(s)
Régime	Concomitant
Langues	Allemand, Français
Chambre	Chambre des Métiers
Lycées	Lycée Guillaume Kroll, Lycée technique d'Ettelbruck, Lycée technique du Centre
Hashtags	#style, #carefor

Disponible en apprentissage pour adultes



Permalien: <https://www.shapeyourfuture.lu/fr/formations/ccp-co>

Document généré automatiquement depuis shapeyourfuture.lu — les valeurs réglementaires (indemnités, SSM, Index) peuvent évoluer.

Conditions d'accès

avoir réussi au moins 18 modules sur 54 en classe de 5P ou avoir fréquenté une classe d'initiation professionnelle (CIP)

Passerelles

au DAP dans la même spécialité

Indemnités par mois

Année 1 813,24 €

Année 2 1 033,81 €

Année 3 1 309,46 €

Partenaires



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



**CHAMBRE
DES MÉTIERS**
LUXEMBOURG

**YOU'LL
NEVER
WORK
ALONE.**



CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG